



RECU EN PREFECTURE

Le 15 décembre 2022

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20221208-D00701810-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Publié le : 15/12/2022

### Séance du 8 décembre 2022

Le Conseil Municipal, convoqué le 1<sup>er</sup> décembre 2022, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon en présentiel

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

#### Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR (à compter de la question n° 6), M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 3), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 34), M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 7 incluse), M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLLO, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 7), M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR (jusqu'à la question n° 6 incluse), Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n° 6), M. Nathan SOURISSEAU, Mme Claude VARET (jusqu'à la question n° 6 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

#### Secrétaire :

Mme Annaïck CHAUVET

#### Étaient absents :

Mme Marie ETEVENARD, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, Mme Myriam LEMERCIER, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Maxime PIGNARD, M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO

#### Procurations de vote :

Mme Elise AEBISCHER à M. Kévin BERTAGNOLI (à compter de la question n° 3), Mme Frédérique BAEHR à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Guillaume BAILLY à Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Sébastien COUDRY à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 33 incluse), M. Cyril DEVESA à Mme Fabienne BRAUCHLI (à compter de la question n° 8), Mme Marie ETEVENARD à Mme Annaïck CHAUVET, Mme Valérie HALLER à M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Karine DENIS-LAMIT (jusqu'à la question n° 6 incluse), M. Damien HUGUET à Mme Claudine CAULET, Mme Myriam LEMERCIER à Mme Christine WERTHE, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à M. Abdel GHEZALI (à compter de la question n° 7), Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Benoît CYPRIANI, M. Maxime PIGNARD à M. Ludovic FAGAUT, M. Anthony POULIN à M. François BOUSSO, Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN, Mme Juliette SORLIN à M. Yannick POUJET (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Gilles SPICHER à Mme Pascale BILLEREY, M. André TERZO à M. Christophe LIME, Mme Claude VARET à Mme Marie LAMBERT (à compter de la question n° 7).

**OBJET :** 18. Actualisation de la liste des emplois permanents - Création de deux emplois d'adjoint territorial d'animation (animateur périscolaire en charge d'enfants à besoins particuliers) à la Direction de l'Education

## Actualisation de la liste des emplois permanents

### Création de deux emplois d'adjoint territorial d'animation (animateur périscolaire en charge d'enfants à besoins particuliers) à la Direction de l'Education

**Rapporteur : Mme Anne Vignot, Maire**

	Date	Avis
Commission n° 1	24/11/2022	Favorable unanime
Commission n° 3	23/11/2022	Favorable unanime

**Résumé :** Il appartient au Conseil Municipal de fixer les emplois nécessaires au fonctionnement des services. Il est proposé l'actualisation de la Liste des Emplois Permanents suite à la création de deux emplois d'adjoint territorial d'animation (animateur périscolaire en charge d'enfants à besoins particuliers) à la direction de l'Education.  
 Cette mise à jour concerne le budget principal uniquement.

#### I. Création de deux emplois d'adjoint territorial d'animation (animateur périscolaire en charge d'enfants à besoins particuliers) auprès de la direction de l'Education

##### A/ Contexte

Le droit à l'éducation pour tous les enfants, quel que soit leur handicap, est un droit fondamental inclus dans la loi depuis 2013. L'École inclusive vise à assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves par la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs particuliers. Ce droit s'étend à l'accueil des enfants en temps périscolaire. Avec la normalisation de l'inclusion scolaire, le nombre des enfants ayant une préconisation d'accompagnement individuel établi par la MDPH évolue à la hausse, principalement sur le temps d'accueil périscolaire du midi ou de l'après-midi. Ils accompagnent un ou plusieurs enfants avec des besoins particuliers (handicap, pathologies...), en cohérence avec la prise en charge organisée en temps scolaire lorsque l'inclusion dans le collectif n'est pas gérable.

En 2021, la Ville a décidé de créer 328 emplois permanents (282 au CM du 20/05/2021, 46 au CM du 04/11/2021).

En complément, en 2022, 10 emplois permanents ont été créés (CM du 07/04/2022 suite à la CAPE 2022).

Au total, ce sont **338** emplois permanents d'animateurs périscolaires qui ont été portés par la Ville pour répondre à ces différents besoins.

##### B/ Evolution envisagée

Il est proposé de créer deux emplois d'adjoint territorial d'animation (animateur périscolaire en charge d'enfants à besoins particuliers), catégorie C, de la filière animation, grade de référence adjoint territorial d'animation principal de 1<sup>ère</sup> classe, à temps non complet (22 %) dans les effectifs permanents de la Ville de Besançon.

Les animateurs ont pour missions :

- > D'accompagner un ou plusieurs enfants de 3 à 10 enfants à besoins particuliers :
- Garantir la sécurité morale, physique et affective du ou des enfants,

- Assurer la qualité et le confort de l'accueil du ou des enfants,
- Accompagner chaque enfant dans les actes de la vie quotidienne durant les temps périscolaires,
- Favoriser l'autonomie de chaque enfant sans se substituer à lui, sauf lorsque c'est nécessaire,
- Favoriser l'accès de chaque enfant aux activités périscolaires en respectant les besoins spécifiques,
- Veiller à la bonne intégration de chaque enfant dans le groupe,
- Programmer, encadrer et animer des activités pour des petits groupes d'enfants,
- Participer activement aux réunions d'équipe : partager, apporter et échanger sur les compétences,
- Rendre compte de l'activité et signaler incidents et difficultés rencontrés à l'animateur référent ou au DALM,
- Participer à l'évaluation des activités, des projets et de son propre travail - Participer à la mise en œuvre du projet pédagogique

> De construire du lien avec les acteurs éducatifs et les parents :

- Etablir un dialogue et une écoute avec les parents, les enfants et les acteurs éducatifs,
- Assurer le lien avec les adultes référents de l'enfant dans l'école : AESH, enseignant référent, etc.

> D'assurer un suivi administratif (remplir les déclarations d'accident en lien avec le directeur d'accueil de loisirs multi site).

Ces postes seront pourvus en priorité par des personnes titulaires du BAFA ou équivalent, en conformité avec la réglementation des accueils collectifs de mineurs. Il sera recherché des personnes ayant la connaissance des besoins des enfants de 3 à 10 ans, notamment ceux porteur de handicap ; avec des compétences liées aux gestes et postures permettant d'établir avec l'enfant une relation favorisant son autonomie et sa participation à la vie du groupe.

Les postes sont en partie financés par la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre de la Prestation de service Ordinaire ou dans le cadre de l'appel à projet dédié à l'amélioration de l'éducation inclusive.

## II. Liste des Emplois Permanents après mise à jour

### Tous budgets

Filière Cadre d'emploi ou métier	Emplois ouverts	dont emplois à Temps Complet	Emplois ouverts après mise à jour
	2013	1543	2015
Budget Principal	3	3	3
BA Archéologie préventive	7	7	7
BA Forêts			
<b>Somme :</b>	<b>2023</b>	<b>1553</b>	<b>2025</b>

## Budget principal

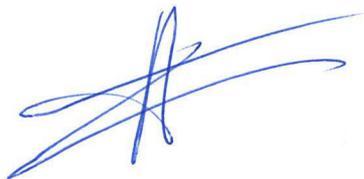
Filière Cadre d'emploi ou métier	Cat.	Emplois ouverts	dont emplois à Temps Complet	Evolution	Emplois ouverts après mise à jour
<b>Emplois Fonctionnels</b>		<b>1</b>	<b>1</b>		<b>1</b>
Directeur général adjoint	A	1	1		1
<b>Filière administrative</b>		<b>236</b>	<b>235</b>		<b>236</b>
Administrateurs Territoriaux	A	1	1		1
Attachés Territoriaux	A	61	61		61
Rédacteurs Territoriaux	B	83	83		83
Adjoints administratifs territoriaux	C	91	90		91
<b>Filière animation</b>		<b>466</b>	<b>59</b>		<b>468</b>
Animateurs territoriaux	B	37	37		37
Adjoints territoriaux d'animation	C	429	22	+2	431
<b>Filière culturelle</b>		<b>169</b>	<b>169</b>		<b>169</b>
Conservateurs territor. de bibliothèques	A	2	2		2
Conservateurs territoriaux du patrimoine	A	8	8		8
Directeurs établ.ter.enseign. artistique	A	1	1		1
Attachés ter. de conserv. du patrimoine	A	15	15		15
Bibliothécaires territoriaux	A	12	12		12
Professeurs ter. enseignement artistique	A	12	12		12
Assist.Ter.Conserv.Patrimoine&Biblio	B	51	51		51
Assistants Territ. Enseign Artistique	B	4	4		4
Adjoints du patrimoine territoriaux	C	64	61		64
<b>Filière médico-sociale</b>		<b>155</b>	<b>155</b>		<b>155</b>
Médecins territoriaux	A	1	1		1
Puéricultrices territoriales	A	10	10		10
Cadres territoriaux de santé paramédicaux	A	2	2		2
Educateurs territoriaux de jeunes enfants	A	1	1		1
Infirmiers Terr. en Soins Généraux	A	1	1		1
Auxiliaires de puériculture territoriaux	B	139	139		139
Auxiliaires de soins territoriaux	B	1	1		1
<b>Filière Médico-Technique</b>		<b>3</b>	<b>3</b>		<b>3</b>
Biologistes, vétérinaires, pharmaciens	A	2	2		2
Techniciens Paramédicaux Territoriaux	B	1	1		1
<b>Filière Sécurité (Police Municipale)</b>		<b>70</b>	<b>70</b>		<b>70</b>
Chef de service de Police Municipale	B	6	6		6
Agents de police municipale	C	64	64		64
<b>Filière Sociale</b>		<b>130</b>	<b>130</b>		<b>130</b>
Assistants terr. socio-éducatifs	A	2	2		2
Educateurs terr. de jeunes enfants	A	29	29		29
Agents ter.spécialis. écoles maternelles	C	93	93		93
Agents sociaux territoriaux	C	6	6		6
<b>Filière sportive</b>		<b>25</b>	<b>25</b>		<b>25</b>
Conseillers ter.activités physiq.et sport.	A	4	4		4
Educateurs territoriaux des APS	B	21	21		21

<b>Filière technique</b>		<b>747</b>	<b>686</b>	<b>747</b>
Ingénieurs en chef territoriaux	A	1	1	1
Ingénieurs territoriaux	A	30	30	30
Techniciens territoriaux	B	48	48	48
Agents de maîtrise Territoriaux	C	84	84	84
Adjoints techniques territoriaux	C	584	527	584
<b>Hors Filière</b>		<b>11</b>	<b>11</b>	<b>11</b>
Assistant.e.s maternel.le.s		11	11	11
		<b>2013</b>	<b>1 543</b>	<b>2 015</b>

**A l'unanimité, le Conseil Municipal :**

- **se prononce favorablement sur la création de deux emplois d'adjoint territorial d'animation (animateur périscolaire en charge d'enfants à besoins particuliers) au sein de la direction de l'Education,**
- **se prononce favorablement sur l'actualisation de la liste des emplois permanents pour tenir compte de cette évolution sur le budget principal,**
- **autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer le(s) contrat(s) à intervenir dans ce cadre.**

La Secrétaire de séance,



Annaïck CHAUVET,  
Adjointe

Pour extrait conforme,

La Maire,



Anne VIGNOT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention\*: 0

Conseiller intéressé : 0

\*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.